



Voyage à Ottawa 9-11 mai 2025

Cher parent(s), tuteur(es),

1. Dans le cadre du programme d'entraînement obligatoire complémentaire, les cadets et cadettes ainsi que le personnel de l'Escadron 921 l'Ancienne-Lorette prendront part à un voyage récompense à Ottawa incluant des visites éducatives.
2. Le voyage se déroulera du 9 au 11 mai prochain. Pour ce faire, les cadets devront se présenter au point de service (1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette) le **vendredi 9 mai 16h45**. Le retour est prévu pour **17h30 le dimanche 11 mai** au même endroit.
3. L'objectif général de cette activité est d'acquérir des connaissances sur la citoyenneté canadienne et l'aviation ainsi que de récompenser les cadets et développer l'esprit d'équipe.
4. Vous trouverez en pièce jointe une liste de matériel ainsi qu'une feuille d'autorisation et de limitations à remplir pour cette activité. Chaque cadet devra avoir remis l'autorisation signée au Capt F.Thibodeau ou au Capt Rousseau, par courriel à 921aviation@cadets.gc.ca ou en papier lors du cérémonial du 26 avril.
5. Veuillez prendre note que si votre enfant prend des médicaments qui lui sont prescrits, ceux-ci peuvent être remis au Capt Rousseau lors de l'embarquement, si besoin. La médication sera remise selon l'ordonnance médicale.
6. **IMPORTANT** : Les cadets devront avoir en leur possession, leur carte d'assurance maladie et avoir remis ou avoir entre les mains leur feuille d'autorisation et de limitations/médications (annexe B et C) à leur arrivée au point de service. Ceci est leur passeport pour l'activité.
7. En cas d'urgence, vous pourrez nous rejoindre en tout temps au : 418-563-9135 (Cellulaire du Capt Denis Rousseau).

Capt Johanne Fortin
Commandant Escadron 921

Annexe A/B/C

O Entr

23 avril 2025

Annexe A Liste de matériel individuel du cadet

Les cadets devront avoir ce matériel pour profiter pleinement de l'exercice. Prendre note que toute la nourriture est fournie par l'Escadron. N'hésitez pas à poser des questions au besoin.

Pour le départ, vous devez porter la tenue civile adaptées à la température.

<u>COCHER SI PRÉSENT</u>	LISTE DES CHOSES À APPORTER
	1-CARTE ASSURANCE MALADIE * <u>OBLIGATOIRE</u> * et MÉDICAMENTS (au besoin)
	2-Sac de couchage
	3-Matelas de sol
	4 Vêtement de rechange
	5- 1 Chandail chaud (de laine ou coton ouaté)
	6- Imperméable selon la température
	7- pyjama ou tenue de nuit
	8- Nécessaire de toilette (incluant serviette, brosse à dent, etc...)
	9- Filles (si nécessaire) serviette sanitaires
	10- Gilet d'escadron

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL: ___ Lunettes de soleil, appareil photo

***L'ESCADRON N'EST PAS RESPONSABLE EN CAS DE PERTE OU DE VOL D'OBJETS.**

INTERDITS : ___ -NOURRITURE, ALCOOL, DROGUES,

PROTÉGÉ A

Annexe B

Autorisation Parentale et limitations / médicaments

Afin de pouvoir offrir à vos enfants le plus de sécurité possible, nous vous demandons de compléter cette section.

J'autorise _____ à participer à l'activité du 9 au 11 mai.
.....(Nom du cadet en lettre moulée svp)

- J'accepte la participation de mon enfant à l'activité**
- Je refuse la participation de mon enfant à l'activité

Les cadets(tes) devront avoir en leur possession toute la médication prescrite. De plus, ils devront nous remettre cette note comprenant les restrictions fonctionnelles qui peuvent l'empêcher de prendre part à des exercices exténuants et difficiles physiquement, au besoin.

- Mon enfant n'a aucune limitation.
- Mon enfant ne peut faire (Spécifiez s.v.p.)

- Mon enfant ne prend aucune médication.
- Mon enfant doit prendre des médicaments et ce ____ fois par jour.

Mon jeune a été diagnostiqué comme ayant des allergies et/ou intolérances suivantes :

Intolérance	Allergie	Aliment ou médicament concerné	Médication
(X)		Noix et amandes	Épipen et Bénadril (Exemple)

Les cadets ayant besoins d'épinéphrine en cas de contact avec un allergène devront le garder sur eux tout au long de l'exercice.

Informations supplémentaires (si nécessaire): _____

Signature des parents/tuteurs : _____

Date : ____/____/____ Téléphone durant la fin de semaine : _____

N.B. : LES CADETS DEVRONT AVOIR EN LEUR POSSESSION CETTE SECTION, DUMENT REMPLIE, LORS DU DÉPART OU L'AVOIR REMIS AU CAPT F.THIBODEAU PRÉALABLEMENT.

PROTÉGÉ A

PROTÉGÉ A

Annexe C

SOINS MÉDICAUX

L'Escadron 921 apportera des médicaments délivrés sans ordonnance pour l'exercice. Ceux-ci pourraient être administrés le cas échéant, si les parents ou tuteurs y consentent. Seul (le commandant ou l'officier responsable) (pourra/pourront) administrer ces médicaments. La posologie indiquée sur l'étiquette des médicaments sera respectée. Sur le formulaire de consentement ci-dessous, les parents et tuteurs doivent inscrire leurs initiales pour déclarer s'ils consentent ou non à ce que certains médicaments soient administrés à leur enfant ou leur pupille pendant l'exercice.

	Apposez vos initiales dans la case correspondante sur chaque ligne	
Comprimés TYLÉNOL de 325 mg pour soulager la douleur et la fièvre. Seront administrés selon la posologie sur l'étiquette.	Je consens _____	Je ne consens pas _____
Comprimés D'IBUPROPHEN (Advil) pour soulager la douleur, les crampes musculaires et la fièvre. Seront administrés selon la posologie sur l'étiquette	Je consens _____	Je ne consens pas _____
DIPHÉNHYDRAMINE (BÉNADRYL) pour les symptômes d'allergies, le mal des transports et les morsures et piqûres d'insectes. Sera administré selon la posologie sur l'étiquette	Je consens _____	Je ne consens pas _____
Comprimés de GRAVOL de 50 mg pour soulager le mal de transport (Autobus)	Je consens _____	Je ne consens pas _____

PROTÉGÉ A